

## A. HPE Buy & Try Program for Channel Partners - Structure du programme

Dans le cadre du HPE Buy & Try Program for Channel Partners les participants sont admissibles en achetant un produit HPE désigné (liste disponible sur le site web [www.hpe.com/eu/buyandtry](http://www.hpe.com/eu/buyandtry)) pour participer à ce programme, et acheter et essayer le produit sans risque.

Le participant a une garantie de remboursement (soumise à conditions) si le produit HPE acheté ne répond pas aux attentes du participant après 90 jours calendaires à compter de la date d'achat.

Le HPE Buy & Try Program for Channel Partners est dénommé ci-après «**Programme**».

### La participation au programme se fait en quatre étapes clés.

Seuls les clients utilisateurs finaux sont autorisés à participer au programme.

Cela signifie que les clients utilisateurs finaux demandent et reçoivent le remboursement de l'offre Buy & Try.

La personne ou la société demandeuse et autorisée à recevoir le remboursement est dénommée ci-après le «**participant**».

Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de demande pour le compte de leurs clients.

### Produits

Les produits admissibles achetés sont désignés par le terme « produits HPE » dans le texte suivant.

Seuls les nouveaux Produits HPE sont éligibles au Programme. Les Produits de démonstration et les Produits usagés ou remis en vente sont exclus du Programme.

Le programme est valide si les produits HPE ont été achetés entre le 31/01/2020 et 31/10/2022 auprès de HPE directement, ou d'un revendeur ou détaillant agréé en France, Monaco.

Le programme n'est pas valide si les produits HPE doivent être revendus ou loués à un tiers.

La liste des Produits éligibles est disponible sur le site Web [www.hpe.com/eu/buyandtry](http://www.hpe.com/eu/buyandtry).

### Promoteur (dénommé ci-après « HPE »):

Hewlett-Packard Centre de Compétences France SAS  
1, Avenue du Canada  
ZA de Courtaboeuf 2  
91947, Les Ulis Cedex  
France

### Organisme payeur:

#### Hewlett-Packard International Sarl

Route du Nant d'Avril 150  
CH-1217 Meyrin/Geneva  
Switzerland

## B. Règles et conditions du Programme

Le Programme est valide en France, Monaco.

L'accord Buy & Try entre HPE et le participant est conclu en acceptant les conditions générales au cours du processus d'inscription sur la page web du programme [www.hpe.com/eu/buyandtry](http://www.hpe.com/eu/buyandtry).

Les produits HPE achetés dans un pays autre que celui où le participant s'est inscrit au programme ne sont pas admissibles.

Ce programme n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles ou accords spéciaux conclus avec HPE qui sont disponibles sur la même période.

Le prix d'achat indiqué sur la facture sera payé, sans dépasser le prix recommandé HPE non contraignant au moment de la vente. HPE règlera uniquement cette somme. Tout autre matériel, logiciel ou service est exclu du remboursement. Les autres frais ne sont pas remboursés et ne peuvent pas être demandés à HPE.

HPE accepte uniquement les retours complets, non détériorés et conditionnés dans leur emballage d'origine. Aucun remboursement n'aura lieu si l'emballage d'origine n'est pas restitué.

Le produit HPE doit être restitué en intégralité sans aucune détérioration, dans son emballage d'origine avec tous ses accessoires originaux inclus au moment de l'achat du produit HPE (y compris notamment les cartouches de creuse ou cassettes de toner pour les imprimantes, toute autre pièce mobile, les manuels d'utilisation, cartes réseau, CD, câbles, alimentations, écrans, claviers, souris, cartes graphiques, etc.).

Les restitutions incomplètes ou détériorées ne peuvent faire l'objet d'un remboursement ou ne sont remboursées que partiellement.

Les produits HPE retournés à HPE ne doivent pas être contaminés par des matières biologiques, chimiques ou radioactives.

Le(s) produit(s) HPE à renvoyer doit(ven)t se trouver dans le pays où le participant s'est inscrit au programme.

Les demandes de levement de produits HPE se trouvant à l'étranger ne sont pas autorisées.

La propriété du produit HPE sera transférée à HPE dès la remise du produit au centre de test HPE désigné.

La remise du produit HPE au transporteur choisi par HPE sera définitive et vaudra transfert des droits portant sur ce produit au centre de maintenance de HPE, libère de tout lien et grèvement.

Le(s) produit(s) HPE défini(s) lors de l'inscription en ligne en vertu du programme doit(ven)t être remis à HPE pour être acceptés. Après réception dans le centre de maintenance de HPE, aucun produit HPE (accessoires compris) ne peut être renvoyé au participant. Ces produits HPE demeurent la propriété de HPE.

Les produits HPE doivent coïncider avec les informations fournies pendant le processus d'inscription. Dans le cas contraire, HPE se réserve le droit de ne pas payer le remboursement ou de débiter la différence entre le produit HPE indiqué et celui reçu si la valeur du remboursement est inférieure.

## **C. Étapes et délais du Programme**

Le participant peut s'inscrire, obtenir des informations sur le programme et demander le retour du produit sur le site web [www.hpe.com/eu/buyandtry](http://www.hpe.com/eu/buyandtry).

Les ordres de Pick-up doivent être réalisés en ligne, dans les 90 jours après la date d'enregistrement.

La date de la facture est considérée la date d'achat.

La demande de retour du produit HPE doit être effectuée dans les 90 jours calendaires à compter de la date d'achat.

Le justificatif d'achat doit contenir les informations suivantes :

- | nom et adresse de l'acheteur
- | nom et adresse du vendeur, conformément à la mention de l'en-tête
- | modèle et numéro de série du (des) produit(s) HPE.

Le justificatif d'achat doit être chargé pendant l'inscription sur [www.hpe.com/eu/buyandtry](http://www.hpe.com/eu/buyandtry).

Les documents téléchargés sont exclusivement utilisés pour la validation de l'admissibilité à participer à ce programme. L'information ne sera pas partagée et utilisée en dehors de ce programme.

Les Participants qui n'ont pas fourni à HPE toutes les informations obligatoires en seront informés par e-mail et pourront communiquer les éléments manquants sous 7 jours calendaires. Si le Participant ne se conforme toujours pas aux conditions générales d'utilisation, la demande sera rejetée.

À la date convenue, HPE enverra un coursier à l'adresse fournie par le Participant lors de l'enregistrement. Si ledit coursier ne peut se présenter à la date convenue, il contactera le Participant pour déterminer une nouvelle date.

Les frais de transport sont à la charge de HPE.

L'étiquette d'expédition fournie avec l'inscription doit être fixée à l'extérieur de la boîte et doit être facilement accessible, même si la boîte est empilée sur une palette.

Il est conseillé de fixer l'étiquette avec de l'adhésif transparent spécial pour éviter qu'elle ne soit déchirée.

Si un produit autre que celui indiqué dans l'inscription en ligne a été renvoyé au centre de test, HPE est autorisé à facturer les coûts encourus liés au retour au participant.

La période entre l'acceptation de la demande de retour et la préparation de l'enlèvement des produits HPE ne doit pas dépasser 90 jours calendaires.

La valeur du remboursement est payée par HPE au participant. Le paiement sera effectué par virement bancaire électronique dans les 45 jours calendaires suivant la réception des produits HPE au centre de test HPE.

Le paiement ne peut être effectué que vers un compte bancaire situé dans le pays de participation du Participant.

## **Facture nécessaire au remboursement**

Ce Programme impose l'acceptation d'une auto-facture par le client. Pour garantir une facturation cohérente et valide, HPE crée une auto-facture au nom du Participant et lui envoie pour acceptation. Une fois l'auto-facture proposée acceptée par le Participant, HPE procédera au paiement et émettra une facture finale conforme aux présentes conditions générales d'utilisation.

Ce Programme impose l'acceptation d'une auto-facture par le client. Pour garantir une facturation cohérente et valide, HPE crée une auto-facture au nom du Participant et lui envoie pour acceptation. Une fois l'auto-facture proposée acceptée par le Participant, HPE procédera au paiement et émettra une facture finale conforme aux présentes conditions générales d'utilisation.

Tout manquement à l'envoi d'une acceptation de l'auto-facture proposée entraînera le rejet de la demande et invalidera la participation au Programme.

Pour toute question concernant le Programme ou le statut de votre demande, envoyez un e-mail à : [buyandtry@tps.mail.hpe.com](mailto:buyandtry@tps.mail.hpe.com).

Vous pouvez également consulter l'URL indiquée dans l'e-mail de confirmation pour en savoir plus sur le statut de votre demande.

## **D. Dénis de responsabilité**

En terminant le processus d'enregistrement, le Participant confirme son acceptation de ces conditions générales d'utilisation.

HPE se réserve le droit de refuser toute demande incomplète, altérée ou illisible.

Les Participants dont il est prouvé qu'ils ont effectué des demandes frauduleuses seront exclus du Programme. HPE se réserve le droit d'entreprendre des actions en justice.

En plus de la facture du Produit HPE acheté, HPE se réserve le droit de demander au revendeur/à l'utilisateur final d'autres preuves d'achat et/ou de propriété (photo de l'étiquette du numéro de série, code barres...).

HPE se réserve le droit d'auditer toutes les demandes pour s'assurer que les conditions générales d'utilisation du Programme sont respectées et de demander des informations complémentaires concernant les demandes, ainsi que des documents connexes.

Si HPE procède à un paiement incorrect, le Participant devra rembourser ce paiement dans les 28 jours suivant la réception d'un avis écrit envoyé par HPE.

Le Participant accepte de dégager HPE de toute responsabilité, réclamation, demande de dommages et intérêts ou conséquence fiscale liée à cette situation.

HPE n'est pas responsable et ne peut être tenu responsable de toute défaillance technique, matérielle, logicielle, du serveur ou du site Web ou des défaillances et dommages quels qu'ils soient empêchant le Participant de participer au Programme ou rendant difficile sa participation.

HPE ne saurait être tenu responsable des pertes, dommages et blessures de quelque nature que ce soit subis par le Participant en lien avec ce Programme. Toutefois, rien dans les présentes conditions n'exclue ou ne limite la responsabilité de HPE en cas de décès ou de blessure du Participant dont il a été prouvé qu'elle trouvait son origine dans une négligence de HPE.

HPE se réserve le droit de modifier les conditions du présent Programme à tout moment, sans préavis.

HPE peut annuler ce programme sans préavis et avec effet immédiat le cas échéant, pour des motifs juridiques ou commerciaux découlant de lois en vigueur.

Le paiement sera effectué une fois que HPE aura jugé que le Participant a parfaitement respecté les présentes conditions et les instructions qui lui sont associées.

Les décisions de HPE liées à quelque aspect de ce Programme que ce soit sont définitives et exécutoires.

Ce Programme est soumis aux lois du pays d'enregistrement au Programme du Participant. Tout conflit éventuel tombera sous la juridiction de la cour du Promoteur.

Si le paiement constitue un bénéfice soumis à l'impôt, l'impôt sera dû en intégralité par le Participant.